



Vœu présenté par Maud GATEL et les élus du groupe « Un Nouveau souffle pour le 14^e arrondissement – Paris au centre »

relatif au déploiement du dispositif « J'ai un animal seul chez moi »

Considérant qu'environ 250 000 chats et 100 000 chiens vivent à Paris, auxquels s'ajoutent de nombreux autres animaux de compagnie ;

Considérant que la Ville de Paris s'est dotée d'une stratégie « Animal en ville » ainsi que d'une Charte du bien-être animal, ;

Considérant que le bien-être animal suppose d'anticiper les situations dans lesquelles un propriétaire se trouve dans l'impossibilité de prendre soin de son animal, notamment en cas d'accident, de maladie ou d'hospitalisation ;

Considérant qu'afin de répondre concrètement à cette situation, la mairie du 9^e arrondissement a été pionnière en mettant en place, dès 2021, le dispositif « J'ai un animal seul chez moi » ;

Considérant que ce dispositif repose sur une carte d'urgence, conservée par le propriétaire, indiquant les coordonnées de proches susceptibles de prendre en charge l'animal resté seul en cas d'urgence ;

Considérant que cette précaution simple permet d'éviter qu'un animal reste sans surveillance pendant une durée prolongée ou qu'il doive être confié temporairement à un refuge dans l'attente du retour de son propriétaire ;

Considérant que la Ville de Paris s'était engagée en 2023 à diffuser largement ce dispositif, mais que son déploiement reste à ce jour très limité ;

Considérant que les mairies d'arrondissement constituent l'échelon de proximité indispensables pour faire connaître ce dispositif et le rendre facilement accessible aux propriétaires d'animaux ;

Les élus du groupe « Un Nouveau souffle pour le 14^e arrondissement – Paris au centre » émettent le vœu que la Mairie du XIV^e arrondissement :

- déploie et promeuve le dispositif « J'ai un animal seul chez moi », initié par la mairie du 9^e arrondissement ;
- qu'une communication dédiée soit menée afin de faire connaître largement ce dispositif auprès des propriétaires d'animaux du 14^e arrondissement.